

<p>COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL REUNI LE 11 SEPTEMBRE 2008</p>
--

L'an deux mil huit, le onze septembre, à vingt heures quarante-cinq, le conseil municipal, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, étaient présents : M. LAVERIE Raoul, Maire, Mme EBERHARDT Josiane, M. GALY Philippe, M. GRASSET Jean-Paul, M. BOURDAIS Frédéric, Mme JAUBERT Stéphanie, M. DEBUCHY Georges, Mme RICCI Corinne, M. DUDRAGNE Jean-Luc, Mme HODISTER Martine.

Etait absents excusés :

- o Mme MAREIGNER Muriel ayant donné pouvoir à Mme EBERHARDT Josiane
- o Monsieur CLAUSIER ayant donné pouvoir à M. GRASSET Jean-Paul
- o Monsieur HAMELIN Bernard ayant donné pouvoir à M. LAVERIE Raoul
- o Monsieur LONGHI Michel ayant donné pouvoir à Monsieur GALY Philippe

ORDRE DU JOUR :

URBANISME

Le conseil municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à :

Ø **MENER** toute action en vue de l'acquisition, à l'amiable, sur la base de l'estimation de la valeur vénale établie par les Services des Domaines, de parcelles situées dans le secteur de la Fontaine et de la Couture, à savoir :

B 394 pour 2640 m², B393 et B 395 pour un total de 4655 m², ZB 71 pour 1203 m² et ZB 69 pour 17 200 m².

Ø **CHARGER** Maître LINET, notaire à CHOISY EN BRIE, de rédiger tout acte lié à ces acquisitions.

Ø **CONTRACTER** un emprunt de 300 000 € sur une durée de 3 ans auprès d'organismes bancaires au meilleur taux.

Ø **CONFIER à l'architecte Bruno STORAI** la mission de maîtrise d'œuvre de cette opération.

INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'UTILISATION DES SOLS

le conseil municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à mener toute action avec un juriste afin de réaliser un audit sur la légalité des demandes de pièces complémentaires émanant du service instructeur.

FINANCES

SERVICE MUNICIPAL DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Le conseil municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** un virement de crédit de 600 € du chapitre 23 au chapitre 21.

.../...

FIXATION DU MONTANT DES FRAIS DE PARTICIPATION AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES

le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** que soit appliqué systématiquement le forfait départemental pour chaque demande de participation aux frais de scolarité provenant de communes accueillant des élèves dans leurs établissements publics.

CONTRAT CLAIR – AVENANT N° 1 A LA CONVENTION FINANCIERE POUR LA 2^E ANNEE DU POSTE DE CHARGEE DE MISSION TOURISME

le conseil municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer cet avenant.

QUESTIONS DIVERSES

- Information sur la liste des commissaires désignés par la direction des services fiscaux de Seine et Marne pour siéger au sein de la commission communale des Impôts Directs.
- Lecture du courrier adressé par M. le Préfet de Seine le 19 août 2008 relative à la proposition de dissolution de l'association foncière de remembrement, sans activité depuis plus de trois ans.
- Information est donnée sur le dépôt d'un recours en annulation de la délibération approuvant le PLU par l'association Nature et Environnement. Maître Bruno BASSET, Avocat à la Cour , défendra les intérêts de la commune dans cette affaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 30.